

Mise jour au sujet de l'influenza aviaire hautement pathogène en Ontario

Le 16 mai 2022

Le message suivant provenant du Feather Board Command Centre (FBCC) contient des mises à jour importantes au sujet de la situation relative à l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en Ontario.

SITUATION ACTUELLE

En date du 16 mai 2022, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé la présence de l'IAHP, sous-type H5N1, dans 25 établissements de la province. Depuis la dernière mise à jour du 6 mai, l'IAHP a été détectée dans la région suivante de l'Ontario (cliquez sur le nom de l'emplacement pour accéder à la zone tampon de biosécurité de 10 km du FBCC) :

- 1 établissement dans la région de [York](#) (troupeau de volaille).

L'établissement infecté a été placé en quarantaine. L'ACIA a aussi établi des mesures de contrôle des déplacements et des processus d'autorisation (voir ci-dessous).

Jusqu'ici, 84 troupeaux provenant de neuf provinces canadiennes ont été infectés. Approximativement 40 % sont de petits troupeaux. Des détails au sujet des établissements situés dans les autres provinces peuvent être trouvés [ici](#). L'IAHP a été détectée au sein de 310 troupeaux de volaille dans 34 états des États-Unis d'Amérique. Les détails peuvent être trouvés [ici](#).

En plus de réagir à la situation de l'IAHP dans la province, le FBCC a également émis un avis pour les producteurs agricoles dans la zone biosécurité rattachée à la laryngotrachéite infectieuse (LTI) dans la région de Niagara.

PRODUCTEURS ET MEMBRES DE L'INDUSTRIE INCLUS DANS LES ZONES DE BIOSÉCURITÉ

L'ACIA poursuit la mise en place de zones de contrôle primaires dans les régions où la maladie a été confirmée. Les informations les plus récentes peuvent être obtenues en utilisant les liens suivants :

- [Carte : Zones de contrôle primaire de l'IA - Ontario](#)
- [Description des limites physiques routières des zones de contrôle primaire](#)
- [Avis à l'industrie](#)
- [Permis et autorisations de contrôle des déplacements](#)



L'ACIA a fourni une copie de sa [présentation sur le calendrier des activités de réponse à l'IAHP](#).

Cette présentation explique les étapes que chaque établissement infecté doit suivre au fur et à mesure que l'intervention progresse. Bien l'échéancier le plus bref possible y soit décrit, des facteurs propres à chaque établissement influenceront sur l'échéancier de chacun d'eux.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES OISEAUX MORTS - UNE OPTION MAINTENANT POSSIBLE

L'ACIA offre l'option de la surveillance des oiseaux morts (DBS) comme solution de rechange à l'analyse des oiseaux vivants à la ferme dans le cadre des exigences relatives aux oiseaux vivants qui entrent ou sortent d'une zone de contrôle primaire. Cette option pose moins de risque en matière de biosécurité et a un impact moindre sur le bien-être des animaux.

Ce que vous devez savoir :

1. L'ACIA exige que **deux protocoles de DBS** soient effectués dans la semaine précédant votre envoi; ceux-ci ne peuvent pas être faits des jours consécutifs.
2. Planifiez adéquatement et communiquez avec l'ACIA à l'avance pour TOUTES vos expéditions d'oiseaux prévues afin d'organiser la collecte.
3. Respectez scrupuleusement les instructions fournies par l'ACIA concernant les protocoles d'échantillonnage et de nettoyage des bacs.

MISES À JOUR QUOTIDIENNES SUR L'IAHP - NOUVEL HORAIRE

La série de mises à jour quotidiennes sur l'IAHP de la FBCC, conçue pour les producteurs qui se trouvent dans les zones ciblées et pour le personnel de l'industrie qui fait des affaires dans ces zones, va changer d'horaire. À compter du mardi 24 mai, ces appels auront lieu chaque **mardi et jeudi à midi** jusqu'à nouvel ordre. Il n'y aura pas d'appel le lundi 23 mai. Les appels quotidiens de la semaine du 16 mai se dérouleront normalement.

CHANGEMENT DANS LES PROTOCOLES DE COMMUNICATION DU FBCC

Étant donné que nous en sommes à la huitième semaine de l'intervention et que tous les producteurs et l'industrie devraient avoir adopté des protocoles de biosécurité accrus, le conseil d'administration du FBCC a modifié la façon dont les avis seront émis à l'avenir. À compter d'aujourd'hui, les avis de mortalité élevée et/ou de baisse de production ne seront émis que si les résultats du Laboratoire de santé animale de Guelph sont positifs. Lorsque l'ACIA aura confirmé la présence de l'IAHP et l'aura affiché sur son site Web, le FBCC émettra alors un avis de confirmation.

RAPPEL IMPORTANT POUR TOUS LES PRODUCTEURS DE VOLAILLE ET LES INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE

Le 26 mars 2022, le FBCC a annoncé que l'ensemble de l'industrie avicole de l'Ontario DOIT suivre des mesures de biosécurité renforcées (présentées [ici](#)). Nous rappelons aux producteurs qu'ils doivent disposer d'un équipement de protection individuelle (EPI) approprié en matière de biosécurité pour eux-mêmes, leurs employés et toute personne entrant dans leurs installations.



Nous vous rappelons l'arrêté du gouvernement de l'Ontario qui limite le mélange d'oiseaux provenant de différents endroits afin de réduire le risque de transmission de maladies. L'avis complet se trouve [ici](#).

Si les oiseaux présentent des signes de maladie, les producteurs doivent immédiatement appeler leur vétérinaire. Il leur est également recommandé de communiquer avec la ligne d'assistance téléphonique du FBCC, accessible 24 heures sur 24, au 1-877-SOS-BYRD, et avec le bureau de leur agence.

OBTENIR DU SOUTIEN ADDITIONNEL

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) dispose de ressources pour aider ceux concernés à traverser cette période difficile. Visitez les ressources sur la [santé mentale à l'intention des agriculteurs – soutien immédiat](#), ou composez le 1-866-267-6255 pour le Farmer Wellness Initiative, qui offre aux producteurs et aux membres de leur famille la possibilité d'obtenir des séances gratuites avec un professionnel de la santé mentale.

VOUS SEREZ INFORMÉS

Le FBCC s'engage à fournir des communications en temps voulu à l'industrie avicole de l'Ontario et continuera à vous tenir au courant de l'évolution de la situation. Le personnel du FBCC collabore avec l'ACIA et le MAAARO pour prendre en main la situation et travailler à la continuité des activités de l'industrie avicole. Si ce n'est pas déjà fait, veuillez visiter le [site Web du FBCC](#) et inscrivez-vous aux alertes de maladies.

